



**RESERVE DE RECRUTEMENT D'ACCUEILLANT(E)S EXTRASCOLAIRES.
GARDERIES.**

**Surveille les élèves et contrôle le respect du règlement intérieur de l'établissement d'enseignement (comportement, sécurité, effectifs, ponctualité, assiduité, ...) afin de garantir de bonnes conditions de scolarité.
Peut animer hors du temps de classe des actions éducatives.**

Emploi à temps partiel

(Différentes périodes d'accueil : 07h30-08h15/12h05-13h25/15h30-17h30)

Lieux de travail : Ecoles communales de Grâce-Hollogne.

Conditions de recrutement :

- Etre âgé de minimum 18 ans ;
- Etre belge ou citoyen de l'Union européenne ;
- Etre en possession d'un certificat de bonnes conduite, vie et mœurs – modèle 2 ;

Candidatures

Les candidatures (**accompagnées d'un certificat de bonne conduite vie et mœurs – modèle 2**) doivent être adressées au service de l'Enseignement de la commune de et à 4460 Grâce-Hollogne, rue Joseph Heusdens, 24.